



MASTER

Mention : FLE

Français Langue Étrangère

Parcours : Approdiv

Bienvenue à l'université de TOURS

U.F.R LETTRES ET LANGUES

Master APPRODIV
FLE : Appropriation, diversit , insertion,
Finalit  professionnelle

Ann e Universitaire 2023-2024

SOMMAIRE

I- Pr sentation de la Facult  de lettres et langues

II- Pr sentation g n rale des  tudes

A- Le d roulement de l'ann e universitaire

L'inscription administrative et l'inscription p dagogique
Les examens

B- Le syst me LMD

Les dipl mes

III- Les  tudes MASTER APPRODIV (FLE : Appropriation, diversit , insertion) – Finalit  professionnelle

A- Pr sentation de la fili re SOCIOLINGUISTIQUE ET DIDACTIQUE DES LANGUES (SODILANG)

B- Pr sentation du Master

Charte transversale   toutes les formations dispens es   l'UFRT par le d partement SODILANG

Pr sentation de du Master 1^{ re} ann e (M1)

Maquette de M1 S7 et M1 S8

Descriptif des enseignements de M1 S7 et M1 S8

Modalit s de contr le de connaissances du M1 S7 et M1 S8

Pr sentation de la Master 2^{ me} ann e (M2)

Maquette de M2 S9 et M2 S10

Descriptif des enseignements de M2 S9 et M2 S10

Modalit s de contr le de connaissances du M2 S9 et M2 S10

Calendrier universitaire

I. PRESENTATION DE LA FACULTE DE LETTRES ET LANGUES

La Faculté de Lettres et Langues est administrée par un conseil élu composé de 40 membres.

Elle est dirigée par un directeur assisté d'un responsable administratif.

Elle est composée de **8** départements : **Allemand, Anglais, Espagnol-Portugais, Italien, Sciences du Langage, Sociolinguistique et Didactique des Langues, Langues Etrangères Appliquées (LEA), Droit-Langues et une filière Lettres.**

Quelques chiffres

A l'Université : environ 30 000 étudiants inscrits en 2018-2019 dont **3500** à la Faculté de lettres et langues, **150** enseignants chercheurs, **25** personnels de Bibliothèque, ingénieurs, techniciens et administratifs.

La Direction de l'UFR

Adresse : 3 rue des Tanneurs, 37000 TOURS

Directeur : **Alain BIDEAU**

Responsable administratif : **Huber MARTIN**

Secrétariat de l'UFR : **Céline RIEUL, Bureau 144 tél : 02.47.36.64.82**

Le service de scolarité

Le service de scolarité gère votre dossier administratif : de l'inscription administrative à la remise du diplôme. C'est également auprès de ce bureau que vous aurez les renseignements sur les stages, les conventions et les aides sociales.

Responsable de la scolarité : **Graziella GAUTIER**

Bureau 138 tél : 02.47.36.68.35. Courriel : scolarite.lettres@univ-tours.fr

CHOISY Laurence, 02 47 36 65 67

COUTARD Ketty, 02 47 36 66 05

BOUVET Lydia, 02 47 36 66 06

Horaires d'ouverture au public : tous les jours de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Fermé le vendredi après-midi et le samedi

Les départements pédagogiques

Les départements sont le lieu de rattachement des enseignants et des secrétariats pédagogiques.

Le secrétariat pédagogique gère votre dossier pédagogique : vos inscriptions pédagogiques, votre emploi du temps, la saisie de vos notes.

Liste et coordonnées des différents départements et des responsables de filières

| Enseignements | Les secrétariats pédagogiques | Contact courriel |
|--|------------------------------------|--|
| Anglais | Bureau 48 | manuelle.bataille@univ-tours.fr |
| Allemand | Bureau 48 | fabienne.toulet@univ-tours.fr |
| Espagnol - Portugais | Bureau 08 | marie.ceccaldi@univ-tours.fr |
| Droit-Langues | Bureau 58 | patricia.lacour@univ-tours.fr sylvie.lepourtois@univ-tours.fr |
| Italien | Bureau 08 | marie.ceccaldi@univ-tours.fr |
| L.E.A (Langues Etrangères Appliquées) | Bureau 25 | aurelie.hannoun@univ-tours.fr |
| Lettres | Bureau 106 (1 ^{er} étage) | christine.climent@univ-tours.fr |
| Sciences du langage | Bureau 23 | stephanie.fuseau@univ-tours.fr |
| Sociolinguistique et Didactique des Langues | Bureau 23 | cindy.carlos@univ-tours.fr |
| <u>Modules libres</u> | | |
| P.R.I. (Politique et relations Internationales) et M.R.I (Médias et Relations Internationales) | | |
| Arts du Spectacle | Bureau 106 (1 ^{er} étage) | rachel.regnier@univ-tours.fr |
| Allemand | Bureau 48 | fabienne.toulet@univ-tours.fr |
| Cultures Méditerranéennes | Bureau 48 | fabienne.toulet@univ-tours.fr |
| Italien | Bureau 08 | marie.ceccaldi@univ-tours.fr |
| Langues et Education et F.L.E. (Français Langue Etrangère) | Bureau | |

II – PRESENTATION GENERALE DES ETUDES

A – LE DEROULEMENT DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE

► **L'inscription administrative et p dagogique**

Apr s votre inscription administrative   l'Universit , vous devrez **OBLIGATOIREMENT** et   **chaque semestre**, vous inscrire p dagogiquement dans les cours magistraux, les travaux dirig s (TD) et le cas  ch ant les travaux pratiques (TP). Cette proc dure d termine votre inscription dans les groupes et aux examens. Elle doit imp rativement avoir lieu pendant la p riode d finie par les services universitaires.

Tout  tudiant qui n'aura pas r alis  son inscription p dagogique avant le 24 septembre ne sera pas autoris    se pr senter aux examens.

L'inscription p dagogique se fait via le web sur votre Environnement Num rique de Travail (ENT) – Onglet SCOLARITE ou aupr s de votre secr tariat p dagogique.

Les examens

Les  valuations se font par un **contr le continu** tout au long de l'ann e qui peut  tre associ    un **examen terminal**   la fin de chaque semestre.

La pr sence aux travaux dirig s (TD) et aux travaux pratiques (TP) est obligatoire.

Un contr le d'assiduit  des  tudiants est syst matiquement effectu  par les enseignants.

Toute absence   une s ance doit faire l'objet d'une justification. En cas de maladie, vous devez fournir un certificat m dical   votre service de scolarit  dans un d lai de 8 jours.

L'absence non justifi e aux s ances de TD et de TP a des cons quences graves. Elle entra ne automatiquement la mention "absence injustifi e" (ABI) sur le relev  de notes et ne permet plus la validation du semestre et de l'ann e.

Attention : les  tudiants boursiers doivent  tre pr sents aux cours et aux examens, m me en cas de r orientation, sous peine de voir leur bourse suspendue et faire l'objet d'un ordre de reversement des mois per us.

► **R gime particulier**

Certaines cat gories d' tudiants (*les salari s,  tudiants en situation de handicap, charg s de famille, ...*) peuvent demander    tre dispens s du contr le continu.

Le R.S.E permet de b n ficier d'**am nagements d' tudes** (*emploi du temps, dispense d'assiduit  en TD, am nagement d'examens*).

Les  tudiants qui souhaitent b n ficier du r gime sp cial d' tudes devront en faire la demande **avant le 30 septembre 2023 pour le premier semestre et le 15 janvier 2023 pour le second semestre**. Les modalit s d taill es et la proc dure sont consultables sur le site internet de l'Universit  dans la rubrique Formations/R gime Sp cial d'Etudes.

B – LE SYSTEME LMD

Les dipl mes

■ **La Licence** : pr par e en 3 ans apr s le bac, elle est structur e en 6 semestres et correspond   180 cr dits europ ens valid s. Les dipl mes de Licence sont r partis dans des **domaines** de formation et d coup s en **mention**. Certaines Licences s'organisent ensuite en parcours.

■ **Le Master** : pr par  en 2 ans apr s la Licence, il est structur  en 4 semestres et correspond   300 cr dits europ ens valid s (180 de Licence + 120 de Master 1 re et 2 me ann es).

■ **Le Doctorat** : pr par  en 3 ans apr s le Master. Il est d livr  apr s la soutenance d'une th se.

C- LES STAGES

La Loi impose que tout stage doit obligatoirement :

► Faire l'objet d'une convention entre la structure d'accueil, l' tudiant et l'Universit .

► Ne pas  tre assimil    un emploi.

L'Universit  met   votre disposition une application web, PSTAGE, qui vous permet de saisir et d'imprimer votre convention de stage en ligne.

PSTAGE est accessible dans votre Environnement Num rique de Travail dans l'onglet SCOLARITE.

Vous trouverez sur le site internet de l'universit  aux rubriques formation et orientation-insertion toutes les informations utiles et notamment le guide sur les stages.

La convention doit IMPERATIVEMENT  tre sign e par toutes les parties AVANT LE DEBUT DU STAGE.

QUELQUES CONSEILS POUR TROUVER VOTRE STAGE

rpro.univ-tours.fr

La Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (M.O.I.P.) met   votre disposition des outils pour vous aider dans la recherche de votre stage et la pr paration de votre rencontre avec les structures d'accueil.

Elle vous propose :

- Des ateliers CV/Lettre de motivation tout au long de l'ann e
- Un site internet d di  aux stages et aux jobs  tudiants : Rpro
- Des entretiens individuels pour vous aider   cibler les bonnes entreprises, pr parer votre candidature et vos entretiens de recrutement
- Des rencontres avec des professionnels pour d couvrir un secteur d'activit s ou un m tier
- Un Forum Stage-Emploi tous les ans en novembre

Rpro vous permet de :

- Trouver des offres de stages et d'emplois
- Mettre votre CV en ligne pour  tre visible des recruteurs partenaires
- Contacter le r seau des anciens  tudiants de l'Universit  de Tours
-  tre inform e des  v nements   ne pas manquer (forum emploi, salon, concours, etc...)



D- LA MOBILITE ETUDIANTE

Effectuer une partie de ses études à l'étranger est une expérience forte qui valorise votre formation, votre capacité d'autonomie et votre capacité d'adaptation intellectuelle.

L'Université de Tours propose des programmes en Europe ou hors Europe

➤ **En Europe:** A partir de la 2^{ème} année d'études et jusqu'au Doctorat, le programme ERASMUS permet d'effectuer un séjour d'un semestre ou d'une année universitaire complète au sein d'une Université européenne partenaire (200 Universités possibles).

➤ **Hors Europe:** L'Université de Tours a des partenariats avec des Universités américaines, canadiennes anglophones, québécoises et selon les filières : australiennes, japonaises, argentines,...

La mobilité est soumise à un dossier de sélection.

Afin de vous aider à préparer votre mobilité, l'Université met à votre disposition :

- Des pages d'informations sur les études et stages à l'étranger, et des guides sur le www.univ-tours.fr rubrique « International »,
- Des réunions d'informations et ateliers pratiques (surveillez votre mail univ-tours),
- Un programme Service Learning et des rencontres « Tandem », conversations entre étudiants français et internationaux dans les différents centres de ressources en langues de l'université

Vous pouvez bénéficier d'aides financières à la mobilité

Elles sont variées et dépendent du programme choisi. Elles peuvent être attribuées par le Ministère, l'Europe, l'Université, le Conseil Régional...

Pour en savoir plus, consultez les pages « International » sur le www.univ-tours.fr ou contactez le Service des Relations Internationales – 60, rue du Plat d'Etain - ☎ Accueil : 02.47.36.67.04 - Mail : international@univ-tours.fr

III- Les Etudes MASTER APPRODIV (FLE : Appropriation, diversité, insertion) – finalité professionnelle

A- PRESENTATION DE LA FILIERE SOCIOLINGUISTIQUE ET DIDACTIQUE DES LANGUES (SODILANG)

Son site : <https://sodilang.univ-tours.fr/accueil/>

Responsable du département : Madame **LORILLEUX, Joanna**
(**Bureau 22 au RDC**), joanna.lorilleux@univ-tours.fr

Secrétariat Sodilang (**Bureau 23** au rez-de-chaussée)

Madame DOS SANTOS CARLOS Cindy: sodilang.foad@univ-tours.fr - 02 47 36 66 62

Horaires d'ouverture : mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 09h à 12h00 et de 14h à 16h30. Fermeture le mercredi après-midi.

- Marc Debono, Maître de Conférences, marc.debono@univ-tours.fr
- Emmanuelle Huver, Professeure des universités, huver@univ-tours.fr
- Joanna Lorilleux, Maître de Conférences, joanna.lorilleux@univ-tours.fr
- Isabelle Pierozak, Professeure des universités, isabelle.pierozak@univ-tours.fr
- Didier de Robillard, Professeur des universités, derobillard@univ-tours.fr

INTERVENANTS EXTERIEURS ET PROFESSIONNELS

« Notre département collabore également avec un ensemble de professionnel·le·s qui interviennent au sein des formations. Ces professionnel·le·s travaillent dans diverses structures et associations de la région : le CUEFE, l'institut de Touraine, l'Inspé, diverses associations œuvrant autour de l'accueil des personnes migrantes et de l'enseignement du français, etc. »

B- PRESENTATION DU MASTER APPRODIV

Le FLE - **français comme langue étrangère**, seconde, d'insertion vous intéresse ?

Vous voulez enseigner le français ou les langues ?

Vous recherchez une formation comportant **un stage** en France ou à l'étranger ?

Vous voulez **voyager et travailler à l'étranger** ?

Vous voulez intervenir auprès **des publics migrants**, enfants ou adultes ?

Votre classe présente **une forte hétérogénéité linguistique et culturelle** ?

Vous vous intéressez à une **situation sociolinguistique particulière** ?

Vous souhaitez réfléchir à des questions liées aux **francophonie** (en lien ou non avec l'enseignement/l'apprentissage) ?

Vous souhaitez développer des recherches liées à la **problématique de la diversité**, dans une perspective qualitative ?

Master 1 APPRODIV

Cette formation se situe, **de manière transverse, dans les domaines du français langue étrangère et seconde (FLE/S), de la didactique des langues et/ou de la sociolinguistique. Le Master 1 FLE/S : Appropriation, Diversité, Insertion** est une formation présentielle qui est essentiellement orientée vers le **développement des compétences professionnelles relatives à l'enseignement du français et des langues dans des contextes diversifiés**. A l'issue de cette formation, les étudiants devront être capables d'identifier, de problématiser et

d'analyser des situations où la diversité linguistique et culturelle est un enjeu important, et de contribuer à la mise en œuvre d'interventions formatives adaptées. La formation est conjointement assurée par des enseignants-chercheurs et des professionnels spécialistes dans les domaines abordés.

Débouchés professionnels après le M1 :

Les débouchés professionnels touchent notamment les domaines liés à la diversité linguistique et l'appropriation des langues, par exemple :

- l'enseignement du FLE/S et d'autres langues ;
- la formation de formateurs et le conseil dans le domaine du FLE et des langues ;
- l'action et la coopération linguistique en faveur de la francophonie et/ou la diversité linguistique.

Master 2 APPRODIV

Le Master 2 FLE/S est une formation présentielle qui vise à approfondir les compétences développées dans un Master 1 FLE/S (présentiel ou distanciel). Comme le Master 1 FLE/S présentiel, il traite non seulement des problématiques liées à l'enseignement et à la diffusion du français et des langues dans différents contextes internationaux, **mais aussi des problématiques relevant de l'insertion linguistique et culturelle dans le contexte français (métropole ou hors métropole).**

Au-delà de l'enseignement dans des contextes diversifiés, l'objectif est de former les étudiants à **des fonctions encadrantes ou ingénierique de la formation linguistique** : coordination pédagogique, conseil, ingénierie et conception de programmes de formations linguistiques (en présence et à distance), analyse de l'offre de formation et des besoins en formations linguistiques, diffusion du français, élaboration et gestion de projets linguistiques et culturels.

Débouchés professionnels après le M2 :

Enseignement, formation, animation, coordination pédagogique, conseil, ingénierie et conception de programmes de formation linguistiques, édition dans le domaine de la didactique du FLE/S et ses langues, analyse de l'offre de formation et des besoins en formation linguistique, audit de formations linguistiques, diffusion du français, élaboration et gestion de projets linguistiques et culturels, formation de formateurs dans les domaines de la pluralité linguistique et de l'insertion, auprès de collectivités territoriales, d'associations, d'organismes de formation.

A NOTER – CHARTE SODILANG

CHARTRE TRANSVERSALE A TOUTES LES FORMATIONS DISPENSEES A L'UNIVERSITE DE TOURS PAR LE DEPARTEMENT SODILANG, INTERVENANT EN SUPPLEMENT AU SEUIL MINIMAL D'INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

L'équipe pédagogique du département SODILANG informe les étudiants que ses pratiques formatives sont plurielles et diversifiées. Elles répondent, au titre d'un cadre de coordination auxquels adhèrent tous les intervenants des formations proposées par ce département, aux éléments de la charte ci-après, qui a pour fonction essentielle de préciser les modalités d'utilisation de l'ENT.

Rappel : L'ENT (*Environnement Numérique de Travail*) est un outil à disposition des étudiants et des enseignants des formations. A ce titre, il est, pour les cours où les étudiants sont inscrits en présentiel (étudiants astreints à l'assiduité, et dispensés d'assiduité, régime dit « salarié »), un COMPLEMENT des cours. Il est utilisé à la convenance selon les besoins des différents cours et des différents intervenants, dans le respect de la diversité des pratiques d'enseignement et de la liberté pédagogique des enseignants.

MISE A DISPOSITION DE DOCUMENTS VIA L'ENT

Les documents mis en ligne peuvent être de format divers (.ppt, .doc, .pdf, .wmv, etc.) et de nature variée (plan de cours, bibliographie, extraits de documents, liens internet, syllabus, documents d'étude de diverse nature, etc.). La mise en ligne se fait à l'initiative du/des seul(s) intervenant(s) responsable(s) du cours, et respecte le cadre légal relatif aux modalités de mise en ligne en ligne (*cf.* le règlement transversal de l'UT et par exemple le respect du droit d'auteur).

o Utilisation de l'ENT dans le cadre d'un cours présentiel

Tout cours présentiel ne suppose pas nécessairement l'usage de l'ENT par les intervenants. L'usage de l'ENT peut être régulier ou ponctuel.

Les documents mis en ligne n'ont pas pour but de se substituer au cours présentiel : aucun document, quelle que soit sa forme, ne rendra compte des échanges qui ont eu lieu et qui font partie intégrante du cours dans sa mise en œuvre didactique.

Ces documents interviennent :

- o en anticipation du cours (par exemple dans la perspective de préparer une discussion susceptible de servir de point de départ au cours)
- o en appui du cours (par exemple des citations, une bibliographie, etc.),
- o a posteriori (par exemple à titre d'approfondissement, de prolongements ou de compléments de certains points du cours.)

Dans l'ensemble de ces cas, il appartient aux enseignants responsables du cours de spécifier les documents dont la lecture est obligatoire ou facultative.

Les étudiants peuvent également être amenés à déposer des documents : dépôt de travaux indispensables ou facultatifs pour la validation du cours, ressources complémentaires déposées par les étudiants eux-mêmes et mises à la disposition des autres, etc. Dans ce cas, il est de leur responsabilité de répondre au cadre légal en vigueur (spécification des sources notamment, règles concernant le contenu).

Les responsables des cours restent libres de mettre en ligne ou non les documents créés par leurs soins et auxquels s'applique le droit d'auteur (ex. un diaporama reprenant l'intégralité d'une séance de cours), ce qui implique que si l'on utilise tout ou partie des extraits de ce contenu, il faudra en citer la source qui sera indiquée dans le document, et ce, comme pour tout article, livre ou autre (Exemple : Cours de Mme XXX, portant sur XXX, Diaporama, date...). En cas de circonstances exceptionnelles (absence motivée du/des responsables ; séance

annulée pour des raisons indépendantes de la volonté des enseignants, etc.), une solution adaptée sera mise en place à l'initiative des intervenants responsables du cours.

○ **Pratiques évaluatives : organisation et communication**

Les pratiques évaluatives de l'équipe formative du Département SODILANG sont plurielles et diversifiées. Les modalités d'évaluation sont contractuelles et spécifiées dans le livret de chacune des formations (Cf. Tableau de Modalités de Contrôle des Connaissances). Il appartient à chaque enseignant responsable de cours de les respecter et d'en spécifier explicitement la mise en œuvre. Quel que soit le type de formation, il est de la responsabilité de l'étudiant de prendre connaissance de ces modalités de validation, de s'assurer qu'il les a comprises et de les respecter.

Ainsi, dans le cadre du contrôle continu d'un cours présentiel, voire dans celui d'un examen terminal (comme par exemple pour un cours présentiel sur le multimédia), et en fonction des indications fournies par l'enseignant, la validation du cours peut requérir l'utilisation de l'ENT.

Un étudiant dispensé d'assiduité doit prendre contact en tout début d'année avec les membres de l'équipe formative dans la mesure où la dispense d'assiduité signifie qu'il appartient à l'étudiant de compenser son absence aux cours, avec, éventuellement, des palliatifs mis au point avec l'équipe de la formation.

○ **Adresses électroniques :**

Il est demandé à chaque étudiant d'activer son compte électronique afin d'avoir accès à l'ENT, à sa boîte de messagerie étudiante et de s'assurer ainsi de la bonne réception des informations (par exemple en provenance du secrétariat, des responsables pédagogiques, etc.). L'équipe formative utilise uniquement l'adresse @etu.univ-tours.fr pour communiquer ces diverses informations aux étudiants.

○ **Indications lexicales :**

- Cours : valant ici indifféremment pour une UE ou un EC
- Séance : valant ici pour un créneau horaire de durée variable (couvrant soit l'intégralité du RDV quotidien, hebdomadaire, mensuel, etc. imposés aux différents intervenants / étudiants et correspondant à l'organisation du cours telle que proposée par le département, soit une sous-partie de ce RDV)
- Document : élément de format et de nature variés, déposé ou posté par les responsables du cours ou des étudiants. Le document n'est pas entendu ici comme pouvant être un forum, un tchat : il est à distinguer donc d'autres fonctionnalités offertes par l'ENT.
- Intervenant/enseignant/responsable : en présentiel, ce que l'on appelle couramment l'enseignant c'est-à-dire le créateur du cours, celui qui le dispense et qui est éventuellement responsable de la mise en ligne des ressources sur l'ENT.

Cette charte est contractuelle et implique la bonne coopération de tous. Elle est susceptible de révision, non programmée à date fixe, et il appartient donc aux étudiants de s'en tenir informés.

Fait le 10 juillet 2014 à l'Université de Tours

Modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et règles de passage de l'Université de Tours applicables aux étudiants de Master

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- [Arrêté du 9 avril 1997](#) relatif au diplôme d'études universitaires générales, licence et maîtrise ;
- [Arrêté du 25 avril 2002](#) relatif au diplôme national de master ;
- [Arrêté du 4 février 2014](#) fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master ;
- [Décret n°2016-672 du 25 mai 2016](#) relatif au diplôme national de master ;
- [Loi n°2016-1828 du 23 décembre 2016](#) portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système LMD ;
- [Décret du 27 janvier 2017](#) portant création de la poursuite en master ;
- Décision de la CFVU du 27 juin 2019 et CA du 08 juillet 2019 ;
- [Arrêté du 30 juillet 2018](#) modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- [Arrêté du 30 juillet 2018](#) modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Art. 1 - Conditions d'accès

La loi du 27 janvier 2017 rappelle que le master est un diplôme composé de quatre semestres, il repose sur un processus de recrutement à l'entrée dans le cursus.

Conformément à la loi [no 2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat](#), les établissements d'enseignement supérieur peuvent désormais fixer des capacités d'accueil pour l'accès à la première année du deuxième cycle. Les mentions Droit et Psychologie ne sont pas concernées et appliquent par dérogation une sélection en master 2^{-ème} année, l'accès en master 1^{ere} année reste alors de droit pour tout étudiant titulaire de la licence ou d'un diplôme équivalent conférant 180 ECTS et dans la même mention et dans le même domaine.

Les établissements autorisés par l'Etat à délivrer le diplôme national de master doivent organiser un processus de recrutement conformément aux dispositions de l'article L. 612-6.

L'admission est alors subordonnée à l'examen du dossier du candidat et éventuellement à une audition. L'examen du dossier repose sur des critères d'appréciation des résultats académiques, de l'expérience professionnelle, et du diplôme de premier cycle obtenu.

La désignation des membres composant la commission de sélection doit faire l'objet d'une décision officielle par arrêté de nomination, signée du Directeur de la composante par délégation du président de l'université, comprenant la liste exhaustive de la-dite commission.

Les membres sont issus de l'équipe pédagogique. La composition minimale est de trois membres dont au moins deux enseignants – chercheurs ou enseignants intervenants dans la-dite formation. Le responsable de la mention préside la commission finale.

La composition de la commission est publique (art. L. 613-1 du Code de l'éducation). La liste signée par le président de la commission doit faire l'objet d'une publication sur le site internet de l'université à la rubrique concernant la sélection et d'un affichage dans les locaux de la formation concernée.

Les refus d'admission sont notifiés et motivés obligatoirement. En master 1, les motifs pour lesquels l'admission est refusée sont communiqués aux candidats qui en font la demande dans le mois qui suit la notification de ce refus. En master 2^{-ème} année, les motifs sont systématiquement communiqués.

Les délais et voie de recours doivent également figurer sur le courrier de refus.

Le Président de la commission est le responsable de la mention et préside la commission finale. Il comprend obligatoirement un responsable de chaque parcours. Chaque responsable de parcours organise des comités de sélection de dossiers.

Art. 2 - Conditions d'inscription

Un étudiant de licence n'est pas autorisé à s'inscrire en Master 1^{ère} année s'il n'a pas obtenu les 180 crédits nécessaires à l'obtention de sa licence.

Conformément au décret n°2016-672 du mai 2016 relatif au diplôme national de master, l'inscription d'un étudiant en deuxième année de master est subordonnée à la vérification que les unités d'enseignement déjà acquises en première année lui permettent de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du master. Cette vérification s'applique notamment aux étudiants qui, dans le même établissement, souhaitent s'inscrire en deuxième année d'une mention de master différente de la mention dans laquelle ils ont validé leur première année ainsi qu'aux étudiants qui changent d'établissement entre la première et la seconde année de master.

L'étudiant ayant obtenu 60 crédits ECTS en première année de master peut poursuivre de droit en seconde année de master dans la même mention et le cas échéant dans le même parcours.

Art. 3 - Organisation des enseignements

Le diplôme de master sanctionne un niveau correspondant à l'obtention de 120 crédits européens au-delà du grade de licence répartis sur deux années universitaires à raison de 30 crédits par semestre.

Un régime spécial d'études (RSE) comprenant notamment des aménagements pour le contrôle des connaissances est fixé, par diplôme, pour certaines catégories d'étudiants, notamment les étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou ayant des mandats électifs nationaux ou locaux, les étudiants inscrits en double cursus uniquement à l'université de Tours, les étudiants chargés de famille, les étudiants en situation de handicap, les sportifs de haut niveau et les étudiants engagés dans une formation artistique de haut niveau.

Les dispositions relatives au RSE font l'objet d'un développement figurant en annexe.

Un tableau détaillant les modalités de contrôle de connaissances, y compris celles relevant du régime spécial, (type d'épreuves, coefficients pour chaque élément constitutif et chaque unité d'enseignement), est complété et joint au tableau des enseignements.

Art. 4 - Modalités de contrôle des connaissances (art. L. 613-1 du code de l'éducation)

Les modalités de contrôle des connaissances sont arrêtées dans chaque diplôme au plus tard à la fin du premier mois de l'année universitaire et ne peuvent être modifiées en cours d'année. Elles comportent obligatoirement le nombre d'épreuves, leur nature, leur coefficient et leur durée. Elles doivent être portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage et rester accessibles jusqu'à l'issue de la seconde session.

En cas de circonstances exceptionnelles appréciées, au cas par cas, par le président ou par délégation par la vice-présidente CFVU « le contrôle continu pourrait être remplacé par un contrôle terminal, dont la nature sera à établir ».

De plus, si la maquette prévoit un examen terminal, ce dernier pourrait être remplacé par d'autres modalités de contrôle des connaissances qui seront définies en fonction des circonstances ».

Ces dispositions devront être validées par les conseils compétents.

Art. 5 - Compensation – Capitalisation - Report de notes – Validation

- 1/ Il y a compensation entre les éléments constitutifs (EC) d'une unité d'enseignement ;
- 2/ Les éléments constitutifs auxquels l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés. L'acquisition de l'élément constitutif emporte l'acquisition des crédits européens correspondants ;
- 3/ Il y a compensation entre les unités d'enseignement (UE) d'un même semestre ;
- 4/ Les unités d'enseignement auxquelles l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisées. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants (30 crédits par semestre) ;
- 5/ Si la moyenne de l'ensemble de ces unités est inférieure à 10/20, l'étudiant doit repasser tous les EC inférieurs à 10/20 dans les UE dont la note est inférieure à 10/20 ;
- 6/ La compensation est organisée sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients.

Cependant, pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre se fera à condition que l'étudiant ait obtenu :

- une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel ;
- une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.

*** Précision apportée par le département Sodilang :**

Le présent Master n'étant, par dérogation, pas semestrialisé mais annualisé, les points 3 et 6 sont adaptés de la manière suivante :

- **La compensation est organisée sur l'année, selon les mêmes principes réglementaires.**
- **Il y a compensation entre toutes les UE lors d'une même session de jury, sauf concernant le TER. Dans le cas où la compensation aboutirait à un résultat inférieur à 10, chaque EP ou UE avec une note inférieure à la moyenne doit être représenté.e à la session 2, selon les modalités prévues par le tuteur ou la tutrice.**

7/ Il n'y a aucune compensation entre les semestres ;

- **NB : le présent Master n'étant, par dérogation, pas semestrialisé, cette disposition ne s'applique pas.**

8 / Toute absence injustifiée à une de ces épreuves entraîne la défaillance à l'UE correspondante et au semestre correspondant. La défaillance empêche le calcul du résultat à l'épreuve, puis à l'UE, au semestre et donc à l'année.

Art. 6 - Organisation des sessions d'examens

Deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées par semestre d'enseignement.

NB : le présent Master n'étant, par dérogation, pas semestrialisé, les sessions d'examens sont organisées sur l'année, selon les mêmes principes réglementaires.

Les mémoires, rapports de stage et projet tuteuré se déroulent en session unique.

Cette organisation doit respecter le texte de référence sur le bornage de l'année universitaire conformément à la loi Protection Universelle Maladie (P.U.M.A.) du 1^{er} janvier 2016.

Art. 7 - Jury (art. L613-1 du code de l'éducation)

Un jury est nommé par année d'études

Le jury délibère souverainement et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des UE et la validation des semestres (en appliquant le cas échéant les règles de compensation (cf. paragraphe concerné).

La composition du jury est affichée sur le lieu des épreuves des examens impérativement avant le début des épreuves.

Le redoublement en master n'est pas de droit, il est accordé par décision du jury.

Art. 8 - Délivrance du diplôme

Le diplôme de master est délivré à l'issue des quatre semestres après délibération du jury, attribuant 120 crédits, sous réserve d'avoir validé l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère.

Le diplôme intermédiaire de maîtrise est délivré, sur demande de l'étudiant, sur la base de la moyenne des deux semestres de M1 et à condition que l'étudiant ait validé chacun des deux semestres, conférant 60 crédits ECTS.

Art. 9 - Mention

Une mention de réussite est attribuée sur chacun des quatre semestres de Master.

Une mention de réussite est attribuée à l'issue du master 1^{ère} année sur la base de la moyenne des deux semestres de M1 si l'étudiant quitte l'université ; chaque semestre sera affecté d'un coefficient 1.

La mention de réussite à l'issue du Master 2^{-ème} année devra être calculée sur la base de la moyenne des quatre semestres de master ; chaque semestre sera affecté d'un coefficient 1.

Les seuils de mention sont les suivants :

Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20.

Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20.

Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

Art. 10 - Publication des résultats – Communication des copies

Les notes ne doivent pas être affichées nominativement. Elles ne peuvent être communiquées qu'à l'étudiant concerné.

Les résultats doivent faire l'objet d'un affichage anonyme portant le numéro de l'étudiant sans mention de son nom.

Les résultats sont publiés sur l'environnement numérique de travail.

Les résultats sont définitifs et ne peuvent en aucun cas être remis en cause sauf erreur matérielle dûment constatée par le jury.

Les  tudiants ont droit sur leur demande, et dans un d lai raisonnable,   la communication de leurs copies d'examen et   un entretien individuel.

AVERTISSEMENT

L'attention des  tudiants est appel e sur le fait que **le plagiat, qui consiste   pr senter comme sien ce qui appartient   un autre, est assimil    une fraude.**

Les auteurs de plagiat sont passibles de la Section disciplinaire et s'exposent aux sanctions pr vues   l'article 40 du d cret n 92-657 du 13 juillet 1992, allant de l'avertissement   l'exclusion d finitive de tout  tablissement d'enseignement sup rieur

1  L'avertissement ;

2  Le bl me ;

3  L'exclusion de l' tablissement pour une dur e maximum de cinq ans. Cette sanction peut  tre prononc e avec sursis si l'exclusion n'exc de pas deux ans ;

4  L'exclusion d finitive de l' tablissement ;

5  L'exclusion de tout  tablissement public d'enseignement sup rieur pour une dur e maximum de cinq ans ;

6  L'exclusion d finitive de tout  tablissement public d'enseignement sup rieur.

PRESENTATION DU MASTER APPRODIV 1^{ERE} ANNEE (M1)

Nom du responsable d'année : Malo Morvan : malo.morvan@univ-tours.fr

Maquette de M1 S7 et S8
Semestre 7

| MASTER 1ère année (M1) = 60 crédits [ECTS] soit 30 crédits par semestre; à préciser pour chaque élément pédagogique | | | | | | | | |
|--|------|-----------|-----------|----------------------------|---|------------|-----------|--------------------------|
| Semestre / UE | EP | Coe f. | ECTS | Estimation charge étudiant | Éléments pédagogiques | CM | TD | Durée totale / étudiants |
| S7 | | | | | | | | |
| Entièrement mutualisé avec le S7 des parcours M1R SODIQ et Formation duale | | | | | | | | |
| UE 1 Sociolinguistique et diversité des situations | | 9 | 9 | 180 | | 44 | 20 | 244 |
| | 1.01 | 3 | 3 | | Sociolinguistique : Approches de la variation et des contacts de langues | 16 | 4 | |
| | 1.02 | 3 | 3 | | Interventions en situations diversifiées : perceptions, interprétations, implications | 18 | 6 | |
| | 1.03 | 3 | 3 | | Francophonie, institutions et français dans l'espace francophone | 10 | 10 | |
| UE 2 Langues et apprentissage | | 12 | 12 | 240 | | 61 | 41 | 342 |
| | 2.01 | 3 | 3 | | Appropriation des langues et théories de la communication | 18 | 6 | |
| | 2.02 | 3 | 3 | | Descriptions linguistiques et didactique de la grammaire | 16 | 4 | |
| | 2.03 | 2 | 2 | | Initiation aux pratiques d'observation et d'enquête | 20 | | |
| | 2.04 | 2 | 2 | | Choix 1 : Texte littéraire et didactique des langues | 7 | 13 | |
| | | | | | Choix 2 : Séquences de classe | 7 | 13 | |
| 2.05 | 2 | 2 | | Langue étrangère | | 18 | | |
| UE 3 Didactique des langues et pratiques réflexives | | 9 | 9 | 180 | | 36 | 34 | 246 |
| | 3.01 | 3 | 3 | | Didactique générale et méthodologie de l'enseignement du FLE et des langues | 16 | 4 | |
| | 3.02 | 3 | 3 | | Evaluer en didactique des langues : enjeux, usages, démarches | 16 | 4 | |
| | 3.03 | 3 | 3 | | Réflexivité en contextes d'intervention : expériences et formation professionnelle / de recherche | 4 | 26 | |
| Total 1er semestre | | 30 | 30 | 600 | | 141 | 95 | 832 |

Pour les étudiants n'ayant pas les prérequis nécessaires à l'accès au M1 : le suivi complémentaire d'un EP de S1 du module FLE de L3 peut être imposé.

| Semestre / UE | EP | Coe f. | ECTS | Estimati on charge étudiant | Eléments pédagogiques | CM | TD | Durée totale / étudiants |
|--|-------------|-----------|-----------|-----------------------------|---|------------|------------|--------------------------|
| S8 | | | | | | | | |
| Entièrement mutualisé avec le S8 du parcours M1R SODIQ | | | | | | | | |
| UE 4 Formation, culture, multimédia, langue | | 9 | 9 | 180 | | 42 | 36 | 240 |
| | 4.01 | 3 | 3 | | Instruire, enseigner, éduquer, (se) former, s'approprier | 10 | 10 | |
| | 4.02 | 2 | 2 | | Culture, interculturel et altérité en classe de langue : notions et implications didactiques | 16 | 4 | |
| | 4.03 | 2 | 2 | | Numérique et appropriation des langues : usages et problématiques | 16 | 4 | |
| | 4.04 | 2 | 2 | | Langue étrangère | | 18 | |
| UE 5 Didactique des langues et professionnalisation | | 9 | 9 | 180 | | 27 | 23 | 230 |
| | 5.01 | 3 | 3 | | Langues, société : idées, courants, notions, enjeux | 20 | | |
| | 5.02 | 3 | 3 | | Elaborer son projet professionnel/son projet de chercheur : analyses de pratiques professionnelles et de recherche | | 10 | |
| | 5.03 | 3 | 3 | | Choix 1 : FLE/S et didactique de l'oral et de l'écrit | 7 | 13 | |
| Choix 2 : Illettrismes, alphabétisations, littératies | | | | | 7 | 13 | | |
| UE 6 TER à partir du stage professionnel | | 12 | 12 | 180 | TER (travail d'étude et de recherche) à partir du stage professionnel (stage d'enseignement en responsabilité de 100H, sur la base d'une liste de partenaires) : réflexions et écriture | | 20 | 180 |
| Total 2ème semestre | | 30 | 30 | 540 | | 69 | 79 | 650 |
| TOTAL MASTER 1 | | 60 | 60 | 1 140 | | 210 | 174 | 1 482 |

Semestre 8

Pour les étudiants n'ayant pas les prérequis nécessaires à l'accès au M1 : le suivi complémentaire d'un EP de S2 du module FLE de L3 peut être imposé.

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS DE M1 S7 ET S8

| Intitulé de l'UE | EP | Intitulé de l'EP | Descriptif du contenu Compétences visée |
|--|---------|---|---|
| UE1 Sociolinguistique et diversité des situations | EP 1.01 | Sociolinguistique : Approches de la variation et des contacts de langue | <p>Après un bref panorama historique, on présentera rapidement les grandes perspectives de la sociolinguistique (variation, norme, communauté linguistique) avant d'insister sur l'aspect particulier de l'hétérogénéité linguistique sous deux de ses visages : variation et contacts de langues.</p> <p>Compétences : <i>maîtriser les principales perspectives de la sociolinguistique, tout particulièrement pour ce qui a trait à la variation et aux contacts de langues</i></p> |
| | EP 1.02 | Interventions en situations diversifiées : perceptions, interprétations, implications | <p>Intervenir dans le domaine de la didactique des langues (et notamment du français langue étrangère), suppose d'être capable de percevoir la diversité des situations qui le composent, et d'être en mesure d'en interpréter les implications, au vu d'éléments explicitement retenus et argumentés et d'un positionnement professionnel conscientisé (chercheur, enseignant, etc.).</p> <p>C'est à cette réflexion que ce cours s'attachera, en abordant, sous un angle à la fois sociolinguistique et didactique, quelques notions fondatrices du domaine, ainsi que certains des éléments clés à prendre en compte (statut de la langue enseignée, type de public, localisation géographique etc.), au besoin en s'appuyant sur des exemples concrets et des études de cas.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - connaître les principales notions et les principaux critères de - être capable d'identifier les éléments pertinents pour la compréhension d'une situation donnée - être capable de les argumenter et d'en concevoir les implications, pour l'intervention plus particulièrement - être capable de concevoir l'idée d'une pluralité de compréhensions (et donc de positionnements) possibles à partir d'une situation particulière |
| | EP 1.03 | Francophonie, institutions et français dans l'espace francophone | <p>Ce cours s'attachera à retracer l'histoire de la « francophonie », qui sera décrite à travers divers aspects : typologies, évocation de différentes situations de francophonie. On s'intéressera également aux principales institutions relatives à la diffusion et à l'enseignement du FLE/S.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser les aspects linguistiques, historiques, géographiques, géopolitiques, institutionnels caractérisant l'espace francophone ; - Connaître et situer les principales structures de diffusion et d'enseignement du français. |
| UE2 Langues et apprentissage | EP 2.01 | Appropriation des langues et théories de la communication | <p>Après avoir évoqué les principales conceptions de l'acquisition et de l'apprentissage des langues, on s'intéressera à des situations variées d'appropriation des langues. Ce cours présentera ainsi un panorama des évolutions de la notion de communication dans le champ des sciences humaines et sociales, en interrogeant notamment des notions comme « compétence », « contexte », « échange », « interaction », « relation ». Il s'appuiera sur des exemples variés de processus d'appropriation des langues.</p> <p>Compétences : <i>connaître les principales théories de la</i></p> |

| | | | |
|----------------|---|--|---|
| | | | communication et leurs apports pour la didactique des langues. |
| EP 2.02 | Descriptions linguistiques et didactique de la grammaire | | <p>Enseigner une langue c'est aussi connaître le fonctionnement de son système grammatical. Ce cours examinera différentes représentations de la grammaire et leurs implications dans l'enseignement et l'apprentissage des langues. En privilégiant l'axe du sens comme fondement de la description, il sensibilisera les étudiants, futurs professionnels de FLE/S, à des approches didactiques variées qui prennent en compte la diversité des expériences langagières en classe de langue. On s'appuiera sur des supports variés (manuels et méthodes de FLE, expériences, etc.).</p> <p>Compétences : <i>savoir décrire une langue en fonction des besoins de la situation didactique</i></p> |
| EP 2.03 | Initiation aux pratiques d'observation et d'enquête | | <p>S'approprier et interpréter un terrain suppose de se donner des moyens de produire des éléments d'expérience Cet enseignement réfléchira à ce que signifie « produire des éléments d'expérience », à la part qu'y prend celui qui les recueille, à l'importance de l'historicisation-contextualisation de ces données dans leur signification, aux enjeux de l'interprétation, etc.</p> <p>Compétences : <i>Savoir concevoir et analyser une observation, une enquête ou une production de corpus.</i></p> |
| EP 2.04 | <u>Choix 1</u> : Texte littéraire et didactique des langues | | <p>L'objectif de ce cours sera de réfléchir à la littérature et à son rapport avec la didactique des langues. On examinera ainsi les caractéristiques du texte littéraire, les courants littéraires, pour poser la question des représentations écrites des langues. A l'aide d'exemples de textes choisis dans des situations sociolinguistiques et historiques (francophones entre autres), on réfléchira à des démarches de travail avec des textes littéraires en classe de FLE/S ; puis on montrera en quoi elles conduisent à l'élaboration de compétences interculturelles reposant notamment sur la réception / interprétation des textes. Cela permettra de considérer la littérature comme un élément pertinent pour l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère</p> <p>Compétences : <i>connaître les particularités des courants et du texte littéraires et pouvoir les mettre en œuvre dans des processus didactiques</i></p> |
| | <u>Choix 2</u> : Séquences de classe | | <p>En partant d'une sensibilisation à divers aspects concrets de l'enseignement du français et des langues, on mènera une réflexion sur les objectifs, le rôle des supports et l'organisation des activités d'enseignement en classe de langue ; il s'agira notamment de repérer quelques aspects centraux de l'enseignement du français / des langues et de concevoir des interventions qui tiennent compte de la compréhension, par définition variable, des situations par les différentes parties-prenantes à l'appropriation de langues..</p> |

| | | | |
|---|---------|---|--|
| | | | <p>Compétences : savoir concevoir et organiser une intervention didactique en tenant compte des éléments jugés saillants d'une situation donnée.</p> |
| | EP 2.05 | Langue étrangère | <p>Ce dispositif vise la mise à niveau des étudiants dont la maîtrise d'une langue étrangère n'est pas suffisante pour la validation du Master.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - renforcer ses compétences en langue étrangère - acquérir un niveau de maîtrise B2 dans une langue étrangère |
| <p>UE3 Didactique des langues et pratiques réflexives</p> | EP 3.01 | Didactique générale et méthodologie de l'enseignement du FLE et des langues | <p>Cet enseignement vise à l'autonomisation des étudiants face à leur (future) activité d'enseignant de langue(s) afin qu'ils soient capables d'analyser de manière critique et distanciée les ressources à leur disposition ; d'interpréter la diversité des pratiques observées ; de réfléchir aux compétences nécessaires (et/ou à construire) pour se professionnaliser en tant qu'enseignant de langue. On s'appuiera pour ce faire sur différentes ressources : observations de classe, expérience des étudiants, mais aussi des manuels, documents cadres, etc.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - savoir analyser et construire des outils et des pratiques d'enseignement des langues à la lumière des principales théories de référence pour la didactique des langues ; - savoir adopter une vision distanciée, critique et réflexive des grandes orientations actuelles de la didactique des langues |
| | EP 3.02 | Evaluer en didactique des langues : enjeux, usages, démarches | <p>Evaluer, en didactique des langues (et notamment en didactique du FLE/S), suppose non seulement de connaître un certain nombre de démarches et d'outils, mais aussi et surtout, d'être capable d'articuler, de manière critique, réflexive et argumentée, des enjeux politiques généraux et un positionnement individuel, en fonction de représentations et de valeurs conscientisés. Cet enseignement propose ainsi de réfléchir à ces différents aspects de la problématique évaluative, entre autres à partir de cas concrets et des expériences des étudiants de la formation.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - connaître les principales théories relatives au domaine de l'évaluation, ainsi que les éléments fondamentaux d'un acte évaluatif, notamment dans le champ du FLE/S ; - être capable d'analyser et/ou de concevoir des outils d'évaluation pertinents - être capable d'(auto)-analyser des postures d'évaluation de manière réflexive et critique - être sensibilisé aux enjeux éthiques de l'évaluation, réfléchir à sa posture en tant qu'évaluateur |
| | EP 3.03 | Réflexivité en contextes d'intervention : expériences et formation professionnelle / de recherche | <p>Ce cours comportera une partie plus théorique qui sera l'occasion de problématiser le terme « réflexivité » dans ses versions objectiviste et plus interprétative. On effectuera un bref historique de ce terme, puis on présentera les perspectives réflexives, par rapport à celles d'identité réflexive, d'identité narrative, etc. On montrera la place centrale des expériences des individus pour comprendre certaines particularités du professionnel réflexif (adaptation, créativité, implication). La réflexivité sera donc présentée comme compétence qui permet de réfléchir aux professionnalités tant des enseignants que des</p> |

| | | | |
|--|--|---|--|
| | | | <p>chercheurs (elle fournit des ressources permettant d'explicitier les décisions significatives et adaptées aux situations rencontrées).</p> <p>Une deuxième partie de ce cours consistera en l'accompagnement des étudiants dans le début de réflexion sur les situations de stages et / ou de recherche.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Situer les pratiques réflexives face aux pratiques objectivistes, en connaître les limites et avantages.</i> - <i>Etre sensibilisé à la problématique de la réflexivité en contexte professionnel de formation linguistique, et aux moyens d'exercer cette réflexivité.</i> |
| <p style="text-align: center;">UE4 Formation, culture, multimédia, langue</p> | <p style="text-align: center;">EP 4.01</p> | <p>Instruire, enseigner, éduquer, (se) former, s'approprier</p> | <p>Ce cours offre une perspective historique sur différents courants éducatifs. Il a pour ambition d'amener les étudiants à envisager les liens entre des représentations diversifiées de l'éducation, de la formation, de l'enseignement ou de l'appropriation et des projets plus larges de société. D'un point de vue plus micro, on s'interrogera notamment sur l'articulation de ces conceptions diversifiées aux conduites de classe.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Etre capable de réfléchir aux représentations sous-jacentes aux pratiques pédagogiques.</i> - <i>Connaître les grands noms et modèles de l'éducation et savoir analyser et situer ses propres pratiques et représentations.</i> - <i>Se préparer à conduire un groupe et/ou une classe sur le plan formatif et réfléchir à la mise en œuvre didactique et formative de ses enseignements.</i> |
| | <p style="text-align: center;">EP 4.02</p> | <p>Culture, interculturel et altérité en classe de langue : notions et implications didactiques</p> | <p>Ce cours vise à analyser quelques-unes des questions posées par la découverte de dimensions culturelles plus ou moins familières en classe de langue étrangère et à s'interroger sur la construction d'une compétence interculturelle. Quelques notions fondamentales en sciences humaines (culture, altérité, diversité, culturalisme, universalisme, conflictualité interculturelle, etc.) nous seront nécessaires pour mieux aborder ces questions complexes et sujettes à de vives polémiques, dans le champ éducatif et plus largement. On s'intéressera aussi, à partir de quelques supports, aux différentes approches méthodologiques de l'enseignement de la culture/civilisation, ainsi qu'aux relations entre dimensions linguistiques et culturelles.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Être sensibilisé aux problèmes posés par les situations interculturelles</i> - <i>Être capable de construire des modalités d'intervention, des séances/séquences de cours abordant la question de la rencontre interculturelle.</i> |
| | <p style="text-align: center;">EP 4.03</p> | <p>Numérique et appropriation des langues : usages et problématiques</p> | <p>Cet enseignement vise à présenter différentes démarches et usages existants en matière de numérique dans le domaine des langues et à les réfléchir sous l'angle de problématiques et enjeux sociolinguistiques et didactiques. On travaillera pour cela à partir d'un historique et/ou d'une utilisation concrète de différents outils et démarches.</p> <p>Compétences :</p> <p><i>Savoir situer les outils numériques, les manipuler et les mettre</i></p> |

| | | | |
|---|----------------|--|---|
| | | | en perspective dans l'apprentissage/enseignement des langues. |
| | EP 4.04 | Langue étrangère | <p>Ce dispositif vise la mise à niveau des étudiants dont la maîtrise d'une langue étrangère n'est pas suffisante pour la validation du Master.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - renforcer ses compétences en langue étrangère - acquérir un niveau de maîtrise B2 dans une langue étrangère |
| UE 5 Didactique des langues et professionnalisati on | EP 5.01 | Langues, société : idées, courants, notions, enjeux | <p>Cet enseignement vise à sensibiliser les étudiants aux enjeux liés à l'usage de différents concepts, de la référence à différents courants, écoles de pensée pertinentes pour leur champ. Ceci tend à favoriser pour l'immédiat, des démarches de lecture plus mûres et critiques. A moyen terme, il s'agit de sensibiliser les étudiants à la nécessité de se situer dans la diversité de courants, notions, idées, parfois contradictoires, qui organisent les champs de référence qui deviennent les leurs, et aux différences entre ces composantes.</p> <p>On fera un rappel historique des grands débats dans le champ des méthodes et de l'épistémologie pour ce qui concerne les langues, pour passer en revue les grandes options en la matière, et réfléchir à l'adéquation entre ces choix et le type de terrain, de données envisagées. Des exemples d'enjeux contemporains seront discutés par le biais de sources médiatiques.</p> <p>Compétences : <i>Situer les méthodologies, notions, courants de pensée les uns par rapport aux autres, en concevoir une approche critique et informée par les enjeux qu'ils soulèvent</i></p> |
| | EP 5.02 | Elaborer son projet professionnel/son projet de chercheur : analyses de pratiques professionnelles et de recherche | <p>Ce cours vise à l'explicitation et à la construction, par les étudiants, de leur projet professionnel, qu'il concerne la recherche ou une insertion plus « professionnelle » au sens classique. Il permettra également aux étudiants de croiser leurs expériences de stage et/ou de terrain de recherche, de collecter des informations pour réfléchir à leur projet formatif, professionnel et / ou leur projet de recherche, par le biais, éventuellement, de rencontres avec des professionnels capables de partager leurs expériences.</p> <p>Compétences : <i>Explicitement, formaliser, préciser un projet, s'informer afin de le réaliser, synthétiser des informations hétéroclites, les critiquer, les orienter vers une finalité concrète à moyen terme</i></p> |
| | EP 5.03 | <i>Choix 1</i> : FLE/S et didactique de l'oral et de l'écrit | <p>Ce cours abordera la question des spécificités et des problèmes d'enseignement/apprentissage de l'oral et de l'écrit en didactique des langues. On comparera les deux systèmes pour en comprendre l'écart, puis on montrera quelles modalités didactiques font de l'oral un objet d'apprentissage et un outil pertinent pour l'enseignement/apprentissage des langues. Tout en ciblant le FLE/S plus particulièrement, on travaillera aux outils disponibles ou à construire pour évaluer ces modes de communication en vue de l'élaboration, chez l'apprenant, de compétences langagières. On travaillera également les aspects phonologiques et phonétiques spécifiques de l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère ou</p> |

| | | |
|---|--|--|
| | | <p>seconde.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les problématiques spécifiques liées à l'écrit et à l'oral (dont la phonétique et la phonologie) et à son enseignement - Être en mesure de concevoir des interventions adaptées, tenant compte de ces spécificités en fonction d'éléments jugés saillants d'une situation donnée. |
| | <p><i>Choix 2</i> : Illettrismes, alphabétisations, littératies</p> | <p>Ce cours propose une réflexion sur les situations particulières d'enseignement à des adultes dans le champ de la lutte contre l'illettrisme et dans celui de l'alphabétisation. Les politiques publiques dans ces domaines reposent sur des conceptions de la lecture, de l'écriture et plus largement des savoirs de base qui y seront abordées. La réflexion sera nourrie de points de vue sociologiques, anthropologiques, sociolinguistiques et didactiques sur la littératie.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les définitions qui orientent les politiques publiques de lutte contre l'illettrisme et d'alphabétisation - Être capable d'identifier les besoins d'un public spécifique - Comprendre les dimensions sociales, économiques, et culturelles liées aux domaines pour adapter sa pratique professionnelle |
| <p>UE 6 TER à partir du stage professionnel</p> | <p>TER (travail d'étude et de recherche) à partir du stage professionnel (stage d'enseignement en responsabilité de 100H, sur la base d'une liste de partenaires) : réflexions et écriture</p> | <p>Cette UE consiste en un stage professionnel d'enseignement du FLE/S ou éventuellement d'une autre langue étrangère/seconde, de durée variable en fonction des expériences professionnelles antérieures et qui comprendra <u>100 h de face à face pédagogique</u>.</p> <p>Ce stage sera accompagné d'un enseignement visant à présenter aux étudiants les principaux courants relatifs à la conceptualisation de l'intervention professionnelle et à leurs implications en matière de choix pour la rédaction de leur TER. Cet enseignement théorique sera articulé à des réflexions et échanges autour des travaux des étudiants.</p> <p>L'ensemble du cours (stage + enseignement) sera validé par le TER</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Être capable d'intervenir de manière pertinente en situation professionnelle et notamment d'élaborer des ressources didactiques et de les mettre en œuvre . Être capable de rendre compte d'expériences professionnelles en adoptant une démarche réflexive et en les articulant à des éléments du parcours de formation. . Être capable d'explicitier et d'argumenter les choix de présentation effectués |

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES DU M1 S7 ET S8

| UNITES D'ENSEIGNEMENT (Détailer les éléments pédagogiques) | EC TS | REGIME GENERAL | | | | | | REGIME SPECIAL d'ETUDES | | | |
|---|-----------|------------------|-----------------|-----------|------------------|-----------------|-----------|-------------------------|-----------|-----------------|-----------|
| | | Session 1 | | | Session 2 | | | Session 1 | | Session 2 | |
| | | Type contrôle | Type Epreuve | Coef | Type contrôle | Type Epreuve | Coef | Type Epreuve | Coef | Type Epreuve | Coef |
| UE1 - Sociolinguistique et diversité des situations | 9 | | | 9 | | | 9 | | 9 | | 9 |
| UE1 - EP1.01 | 3 | CC | O-E | 3 | ET | O-E | 3 | O-E | 3 | O-E | 3 |
| UE1 - EP1.02 | 3 | CC | O-E | 3 | ET | O-E | 3 | O-E | 3 | O-E | 3 |
| UE1 - EP1.03 | 3 | CC | O-E | 3 | ET | O-E | 3 | O-E | 3 | O-E | 3 |
| UE2 - Langues et apprentissages | 12 | | | 12 | | | 12 | | 12 | | 12 |
| UE2 - EP2.01 | 3 | CC | O-E | 3 | ET | O-E | 3 | O-E | 3 | O-E | 3 |
| UE2 - EP2.02 | 3 | CC | O-E | 3 | ET | O-E | 3 | O-E | 3 | O-E | 3 |
| UE2 - EP2.03 | 2 | CC | O-E | 2 | ET | O-E | 2 | O-E | 2 | O-E | 2 |
| UE2 - EP2.04 - 3 choix possibles | 2 | CC | O-E | 2 | ET | O-E | 2 | O-E | 2 | O-E | 2 |
| UE2 - EP2.05 | 2 | CC | O-E | 2 | ET | O-E | 2 | O-E | 2 | O-E | 2 |
| UE3 - Didactique des langues et pratiques réflexives | 9 | | | 9 | | | 9 | | 9 | | 9 |
| UE3 - EP3.01 | 3 | CC | O-E | 3 | ET | O-E | 3 | O-E | 3 | O-E | 3 |
| UE3 - EP3.02 | 3 | CC | O-E | 3 | ET | O-E | 3 | O-E | 3 | O-E | 3 |
| UE3 - EP3.03 | 3 | CC | O-E | 3 | ET | O-E | 3 | O-E | 3 | O-E | 3 |
| UE4 - Formation, culture et multimédia, langue | 9 | | | 9 | | | 9 | | 9 | | 9 |
| UE4 - EP4.01 | 3 | CC | O-E | 3 | ET | O-E | 3 | O-E | 3 | O-E | 3 |
| UE4 - EP4.02 | 2 | CC | O-E | 2 | ET | O-E | 2 | O-E | 2 | O-E | 2 |
| UE4 - EP4.03 | 2 | CC | O-E | 2 | ET | O-E | 2 | O-E | 2 | O-E | 2 |
| UE4 - EP4.04 | 2 | CC | O-E | 2 | ET | O-E | 2 | O-E | 2 | O-E | 2 |
| UE5 - Didactique des langues et professionnalisation | 9 | | | 9 | | | 9 | | 9 | | 9 |
| UE5 - EP5.01 | 3 | CC | O-E | 3 | ET | O-E | 3 | O-E | 3 | O-E | 3 |
| UE5 - EP5.02 | 3 | CC | O-E | 3 | ET | O-E | 3 | O-E | 3 | O-E | 3 |
| UE5 - EP5.03 - 3 choix possibles | 3 | CC | O-E | 3 | ET | O-E | 3 | O-E | 3 | O-E | 3 |
| UE6 - TER à partir du stage professionnel | 12 | CC | O-E | 12 | | | | O-E | 12 | | |

CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal – E : Ecrit – O : Oral

PRESENTATION DU MASTER 2^{EME ANNEE} (M2)

Nom du responsable d'année APPRODIV : Mme AHTOY Priscille Priscille.ahtoy@univ-tours.fr

Maquette de M2 S9 et S10

 MASTER 2^{ème} année (M2) = 60 crédits [ECTS] soit 30 crédits par semestre ;
à préciser pour chaque élément pédagogique

| Semestre / UE | EP | Co ef. | EC TS | Estimation charge étudiant | Eléments pédagogiques | CM | TD | Durée totale / étudiant |
|---|------|-----------|-----------|----------------------------|--|------------|------------|-------------------------|
| UE 1 Diffusion du français, terrains et altérité | | 6 | 6 | 180 | | 40 | 18 | 220 |
| | 1.01 | 2 | 2 | | Terrains d'intervention : dimensions langagières, Sens, Implications | 24 | | |
| | 1.02 | 2 | 2 | | Diffusion et appropriations du français : évolutions, structurations, interprétations | 10 | 12 | |
| | 1.03 | 2 | 2 | | Penser l'altérité dans l'interdisciplinaire | 6 | 6 | |
| | | 8 | 8 | 240 | | 48 | 24 | 288 |
| UE 2 L'intervention linguistique : des impératifs en tension | 2.01 | 2 | 2 | | Aménagements linguistiques | 24 | | |
| | 2.02 | 2 | 2 | | Numérique et langues : usages, démarches, enjeux | 12 | 6 | |
| | 2.03 | 2 | 2 | | L'enseignement du français aux publics dits « spécifiques » | 12 | 6 | |
| | 2.04 | 2 | 2 | | Encadrer/diriger une structure de formation (linguistique) | | 12 | |
| | | 6 | 6 | 180 | | 60 | 18 | 258 |
| UE 3 Appropriation des langues et diversité | 3.01 | 2 | 2 | | Français langue seconde : enjeux politiques et aspects didactiques | 18 | | |
| | 3.02 | 2 | 2 | | Contacts de langues, appropriations, interventions | 24 | | |
| | 3.03 | 1 | 1 | | Approches de la description des langues en contextes de diversité | 18 | | |
| | 3.04 | 1 | 1 | | Langue étrangère | | 18 | |
| | | 6 | 6 | 180 | | 18 | 32 | 230 |
| UE 4 Approches de terrain et analyse de pratiques | 4.01 | 2 | 2 | | Bilan de compétences | | 12 | |
| | 4.02 | 2 | 2 | | Contextes et pratiques d'intervention, projet professionnel | | 20 | |
| | 4.03 | 2 | 2 | | Réflexivités : Diversité des approches | 18 | | |
| | | 4 | 4 | 120 | | 20 | 20 | 140 |
| UE 5 Contextes, publics, pratiques (2 EP au choix sur 3) | 5.01 | 2 | 2 | | Apprentissages et enseignements précoces des langues | 10 | 10 | |
| | 5.02 | 2 | 2 | | Outils d'enseignement et de formation : de la genèse à l'élaboration | 10 | 10 | |
| | 5.03 | 2 | 2 | | Séminaires de recherche 1 (synthèse produite en fin de semestre) (le choix de cet EC entraîne l'obligation de s'inscrire à l'UE 8 au 2nd semestre) - Mutualisé avec le M2R SODIQ | | 10 | |
| Total 1er semestre | | 30 | 30 | 900 | | 186 | 112 | 1136 |

| Semestre / UE | EP | Co ef. | EC TS | Estimation charge étudiant | Eléments pédagogiques | C M | TD | Durée totale / étudiant |
|----------------------------|------|-----------|-----------|----------------------------|--|------------|------------|-------------------------|
| UE 6 Vers l'emploi | | 8 | 8 | 120 | | 30 | 66 | 216 |
| | 6.01 | 2 | 2 | | Structure de l'emploi, droit du travail et des associations | 6 | 6 | |
| | 6.02 | 2 | 2 | | Pratique professionnelle et réflexivité | | 36 | |
| | 6.03 | 2 | 2 | | Communications orales et écrites | 24 | | |
| | 6.04 | 1 | 1 | | Accompagnement à la recherche d'emploi | | 6 | |
| | 6.05 | 1 | 1 | | Langue étrangère | | 18 | |
| UE 7 | | 22 | 22 | 180 | Stage et écrit professionnel - stage en responsabilité (enseignement et encadrement) de 300H, sur la base du projet professionnel individuel de l'étudiant, évalué par un TER - Travail d'étude et de recherche) | | | 180 |
| UE8 | | 0 | 0 | | Séminaires de recherche 2 (synthèse produite en fin de semestre) (<i>l'inscription à cet EC ne peut se faire qu'en cas d'inscription à l'EC 5.03 au 1er semestre</i>) - Mutualisé avec le M2R SODIQ | | 10 | |
| Total 2ème semestre | | 30 | 30 | 300 | | 30 | 76 | 396 |
| TOTAL MASTER 2 | | 60 | 60 | 1 200 | | 216 | 188 | 1 532 |

Sur l'ensemble du M2 : au minimum 25% d'interventions de professionnels

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS DE M2 S9 ET S10

| Intitulé de l'UE | EP | Intitulé de l'EP | Descriptif des enseignements |
|--|---------|---|--|
| UE1 : Diffusion du français, terrains et altérité | EP 1.01 | Terrains d'intervention : dimensions langagières, Sens, Implications | <p>En considérant des terrains d'intervention (professionnelle ou de recherche), il s'agit d'en envisager les diverses approches possibles et de réfléchir en particulier aux dimensions langagières et interventionnelles mises en jeu. La perspective réflexive du cours suppose ainsi d'interroger la/les manières d'envisager ce qui fait sens, en situation d'intervention.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Savoir construire des observables, les analyser, les situer en vue de concevoir des pratiques d'intervention adaptées . Savoir rendre compte des choix d'élaboration et d'interprétation de divers observables, en vue de réaliser des propositions d'intervention pertinentes. |
| | EP 1.02 | Diffusion et appropriations du français : évolutions, structurations, interprétations | <p>Cet enseignement vise à problématiser la question de la diffusion du français, au niveau national et international, en abordant ses évolutions historiques, sa structuration actuelle (notamment institutionnelle) et les manières dont différents acteurs professionnels en interprètent les enjeux et les implications. On s'appuiera pour ce faire sur des études de cas et des témoignages, ainsi que sur l'expérience des étudiants.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Connaitre la structuration institutionnelle nationale et internationale du domaine du FLE/S . Savoir adapter une intervention en FLE(S/M) aux composantes historiques, institutionnelles, etc. d'une situation. |
| | EP 1.03 | Penser l'altérité dans l'interdisciplinaire | <p>Cet enseignement visera à faire le point sur les principales notions et problématiques sociologiques, philosophiques et anthropologiques pertinentes pour la compréhension de dynamiques liées à la diversité sociale et culturelle, aux phénomènes de mondialisation, migration, insertion, de points de vue socio-historiques, éducatifs et politiques.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Savoir mettre en perspective des aspects altéritaires en situation d'enseignement-apprentissage de français, et en recourant aux disciplines pertinentes . Comprendre les impacts des situations de diversité culturelle/sociale/éducative, des phénomènes de migration, d'insertion / exclusion sociale, de mondialisation. sur les pratiques enseignantes, en s'enrichissant d'une perspective interdisciplinaire. |
| UE2 L'intervention linguistique : des impératifs en tension | EP 2.01 | Aménagements linguistiques | <p>On essaiera de comprendre, historiquement, à travers le cas français, comment évolue l'idée d'aménagement linguistique, ce qu'on pourra comparer avec d'autres situations à travers des études de cas, en proposant quelques points notionnels et théoriques.</p> <p>Compétence :</p> <ul style="list-style-type: none"> Savoir repérer les enjeux des opérations d'aménagement linguistique. |

| | | | |
|---|--------------------|--|---|
| | EP 2.02 | Numérique et langues : usages, démarches, enjeux | <p>Il s'agit d'envisager dans cet enseignement divers cas de figure, rassemblés sous l'étiquette commune de « numérique », et qui touchent aux langues, en général, et en particulier à leurs appropriations, leurs enseignements. Quelles démarches ont été / sont mises en œuvre, projetées ? Quelles lectures peut-on en faire sous l'angle de problématiques classiques (ex. interactivité, autonomie, etc.) et en termes d'enjeux élargis (ex. évolutions des professionnalités, aspects socioéconomiques, etc.)</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Développer un regard situé et problématisant sur les usages numériques. . Savoir concevoir des pratiques didactiques impliquant le numérique. |
| | EP 2.03 | L'enseignement du français aux publics dits « spécifiques » | <p>Comment (et pourquoi) enseigner le français à des hôtesse de l'air singapouriennes, à des infirmières bulgares ou à des téléopérateurs égyptiens ? L'enseignement du français à ces publics dits « spécifiques » (professionnels, étudiants spécialisés, etc.) a fait l'objet d'une attention particulière de la seconde partie du XXe siècle à aujourd'hui. Retracer l'histoire de ces expériences successives (français fonctionnel, français sur objectifs spécifiques, français langue professionnelle, etc.) en en soulignant les différents aspects (didactiques, mais aussi politiques, stratégiques et économiques), nous permettra de poser un regard éclairé sur les situations d'enseignement actuelles des langues à ces publics spécifiques et de construire des réponses didactiques concrètes et adaptées (création de fiche pédagogique, réflexion sur la construction d'un programme, didactisation de documents authentiques, etc.)</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Avoir une représentation clarifiée des enjeux didactiques, politiques, économiques de l'enseignement à des publics spécifiques et des conséquences en termes d'intervention. |
| | EP 2.04 | Encadrer/diriger une structure de formation (linguistique) | <p>L'encadrement ou la direction d'une structure intervenant dans le champ de la formation (linguistique par exemple : structure associative d'enseignement du français aux migrants, école de langue, Alliance française, etc.) nécessite de prendre en considération des impératifs formatifs, mais aussi des logiques gestionnaires, comptables, marketing, etc., souvent contradictoires : apprendre à les découvrir et à les articuler constituera un des enjeux de cet enseignement d'initiation à des aspects importants des métiers d'encadrement dans le secteur de la formation (linguistique, en particulier)</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Savoir répondre à un appel d'offres. . Savoir présenter un budget prévisionnel d'opération. . Comprendre un organigramme administratif en situant les rôles de chacun. . Elaborer un plan marketing. |
| UE3 Appropriation des langues et diversité | EP 3.01 | Français langue seconde : enjeux politiques et aspects didactiques | <p>Ce cours propose une approche diversifiée de la notion de français langue seconde. La prise en considération de critères sociolinguistiques, politiques et didactiques fera apparaître des enjeux sous-jacents à ces situations qui concernent tantôt des adultes ou des enfants migrants, tantôt des personnes scolarisées dans les aires francophones. La mobilisation de ces enjeux</p> |

| | | | |
|--|----------------|---|---|
| | | | <p>(sociaux, politiques, économiques, affectifs, identitaires, didactiques, etc.) permettra d'analyser et de concevoir des matériaux, des pratiques ou des parcours de formations adaptés.</p> <p>Compétences :</p> <p><i>Savoir identifier et analyser les situations dans lequel le français a un statut de langue seconde, et en dégager les conséquences en termes d'actions à proposer.</i></p> |
| | EP 3.02 | Contacts de langues, appropriations, interventions | <p>On s'intéressera à différentes situations didactiques impliquant des contacts de langue, en examinant leurs soubassements du point de vue notamment des choix en matière de politique linguistique et éducative, des dimensions psycho- et socio-cognitives et des aspects sociolinguistiques et identitaires.</p> <p>Compétences :</p> <p><i>. Interpréter les situations de contacts de langues</i> <i>. Analyser des approches didactiques diversifiées</i> <i>. Elaborer des modes d'analyse et d'intervention pertinents pour ces situations</i></p> |
| | EP 3.03 | Approches de la description des langues en contextes de diversité | <p>Ce cours présentera différentes conceptions de la diversité linguistique et des approches de la description des langues. Il soulignera différents enjeux idéologiques et politiques qui leur sont sous-jacents et en dégagera les principales conséquences sociolinguistiques et didactiques. Les principales évolutions dans la description linguistique seront présentées à partir d'usages d'acteurs variés (locuteurs, institutions, scientifiques).</p> <p>Compétences :</p> <p><i>. Etre capable de décrire des langues en adoptant des approches différentes selon les situations</i> <i>. Etre capable d'explicitier les enjeux liés aux démarches de description utilisées et leurs implications au plan de l'intervention (professionnelle ou scientifique).</i></p> |
| | EP 3.04 | Langue étrangère | <p>Ce dispositif vise la mise à niveau des étudiants dont la maîtrise d'une langue étrangère n'est pas suffisante pour la validation du Master. A cette fin, les étudiants pourront choisir une autoformation en via le CNED.</p> <p>Compétences :</p> <p><i>- renforcer ses compétences en langue étrangère</i> <i>- acquérir un niveau de maîtrise B2 dans une langue étrangère</i></p> |
| UE4 Approches de terrain et analyse de pratiques | EP 4.01 | Bilan de compétences | <p>Ce cours visera à initier les étudiants à différents outils et techniques utilisés dans la réalisation de bilans de compétences professionnelles. Il s'agira également de permettre aux étudiants de réfléchir, à divers moments de la formation, à la façon dont leurs propres savoirs et savoir-faire contribuent à des compétences transférables et valorisables dans une perspective d'insertion professionnelle.</p> <p>Compétences :</p> <p><i>. S'initier aux techniques du bilan de compétences professionnelles.</i> <i>. Conscientiser ses propres compétences valorisables comme professionnelles.</i></p> |
| | EP 4.02 | Contextes et pratiques d'intervention, projet professionnel | <p>A partir des expériences vécues par les étudiants, cet enseignement vise à passer en revue différents types de situations d'intervention, les instruments qui peuvent servir à les décrire, analyser, interroger, les différentes approches permettant de répondre à des demandes d'intervention.</p> |

| | | | |
|---|---------|--|---|
| | | | <p>En s'appuyant sur le projet de stage et/ou le projet professionnel des étudiants, cet enseignement permettra également de s'interroger sur les notions de « posture professionnelle », et de « présentation de soi » dans une visée d'insertion dans le contexte du stage et, à plus long terme – dans celle d'une insertion professionnelle.</p> <p>Compétence :</p> <p>. Être en mesure de concevoir des pratiques et une posture d'interventions pertinentes en contexte professionnel.</p> |
| | EP 4.03 | Réflexivités : Diversité des approches | <p>Durant ce cours seront présentées diverses acceptions de la notion de réflexivité, qu'elle vise à améliorer des pratiques ou contribue à faire sens des phénomènes saillants, tant d'un point de vue didactique qu'en situation de recherche. Les étudiants seront invités à se livrer à diverses formes de réflexivité (à travers par exemple la tenue d'un journal de bord, l'élaboration d'une biographie langagière, un travail sur et avec les représentations visuelles – dessin réflexif ou autres), dont les arrière-plans épistémologiques auront été discutés.</p> <p>Compétences :</p> <p>. Développer une connaissance des approches réflexives et de leurs enjeux théoriques, professionnels et/ou de recherche</p> <p>. Connaître et analyser des démarches possibles à mettre en œuvre dans cette perspective.</p> |
| UE 5 Contextes, publics, pratiques (2 UE au choix sur 3) | EP 5.01 | Apprentissages et enseignements précoces des langues | <p>Après avoir tracé les grandes lignes des principaux dispositifs d'enseignement des langues à destination d'un jeune public, on examinera les principales questions posées par ce type d'enseignement ainsi que les modalités principales élaborées pour y répondre. On étudiera différentes propositions concrètes d'intervention dans ce domaine, en fonction de différentes situations (apprentissage d'une langue étrangère, accueil d'élèves allophones, didactique intégrée, etc.) et on proposera une réflexion sur l'élaboration de matériels pédagogiques destinés à ce public.</p> <p>Compétences :</p> <p>Connaître et savoir analyser les caractéristiques de l'enseignement précoce des langues et proposer des démarches pertinentes.</p> |
| | EP 5.02 | Outils d'enseignement et de formation : de la genèse à l'élaboration | <p>Concevoir des outils d'enseignement et de formation nécessite d'avoir développé une capacité à interpréter contextes, objectifs, publics visés, mais aussi d'être au fait des enjeux et contraintes (techniques, économiques, institutionnels, éthiques, etc.) qui pèsent sur ces divers éléments. Durant ce cours, les étudiants auront l'occasion d'aborder les divers aspects de démarches de conception d'outils d'enseignement ou de formation dans le domaine des langues et des cultures.</p> <p>Compétences :</p> <p>Savoir élaborer des outils d'enseignement ou de formation contextualisés et adaptés.</p> |

| | | | |
|------------------------------|--------------------|--|--|
| | EP 5.03 | Séminaires de Recherche I → <i>L'inscription à cet EC entraîne obligatoirement l'inscription à l'UE8 Séminaire de recherche II au 2nd semestre</i> | <p>Ce cours vise à amener les étudiants à déconstruire l'idée reçue selon laquelle la recherche est essentiellement une activité solitaire. Pour ce faire, on s'appuiera entre autres sur les expériences des étudiants liées à la participation aux séances de l'équipe de recherche, à la préparation d'exposés en groupe et à la présentation d'exposés devant l'équipe. Pour les étudiants en parcours professionnel, ce cours vise à leur montrer comment s'élaborent les recherches qui innervent le champ professionnel, et à prendre du recul par rapport à la façon de les traiter dans une perspective professionnelle, notamment en les situant des écoles, courants, etc.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> . <i>Acquérir des habitudes de travail en équipe : présentation de travaux, critique constructive, échange d'informations.</i> . <i>Sensibiliser les étudiants aux convergences et différences entre perspectives pertinentes pour des didacticiens et des didactologues.</i> |
| UE6 Vers l'emploi | EP 6.01 | Structure de l'emploi, droit du travail et des associations | <p>L'objectif de cet enseignement est de donner aux étudiants une partie des règles du jeu de domaines professionnels différents : structure de l'emploi public, privé et auto-entrepreneurial, règles régissant le travail en France, éléments de droit des associations, celles-ci occupant une place non négligeable dans le domaine concerné par cette spécialité.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> . <i>Maîtriser les rudiments de structures de l'emploi public, associatif, et de droit du travail.</i> . <i>Connaître les sources d'information pour se perfectionner selon les besoins, au fil de sa carrière.</i> |
| | EP 6.02 | Pratique professionnelle et réflexivité | <p>Cet enseignement a pour objectif d'accompagner les étudiants dans une approche réflexive de leurs pratiques professionnelles et/ou de recherche, à partir, notamment, du récit, par les étudiants, d'éléments saillants de leurs stages.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> . <i>Porter un regard analytique et questionnant sur ses expériences et ses pratiques, de manière à les réfléchir et à les faire évoluer.</i> |
| | EP 6.03 | Communications orales et écrites | <p>Il s'agit dans cet enseignement de présenter et de mettre en œuvre les attentes académiques et plus largement professionnelles, en matière de communications, tant orales qu'écrites.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> . <i>Connaître et être capable de mettre en œuvre les ressources techniques et stratégiques nécessaires à la présentation orale et écrite en contextes universitaire et professionnel</i> . <i>Savoir communiquer en contexte formel selon les normes attendues et les modalités techniques utilisables, en fonction d'objectifs identifiés.</i> |
| | EP 6.04 | Accompagnement à la recherche d'emploi | <p>Ce cours vise à familiariser les étudiants à la recherche d'emploi (rédaction de CV, lettres de motivation, entretiens de recrutement, etc.). Ces aspects seront abordés de manière générale, mais aussi dans le domaine particulier de la didactique des langues (et plus particulièrement du français). Il s'agira également ici d'accompagner les étudiants dans le développement d'un réseau professionnel, dans une perspective d'insertion professionnelle.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> . <i>Être capable d'agir de manière opératoire et adaptée dans</i> |

| | | | |
|---|---------------------------|-------------------------|---|
| | | | <p>différentes situations et phases de la recherche d'emploi . Densifier son réseau professionnel</p> |
| | <p>EP 6.05</p> | <p>Langue étrangère</p> | <p>Ce dispositif vise la mise à niveau des étudiants dont la maîtrise d'une langue étrangère n'est pas suffisante pour la validation du Master. A cette fin, les étudiants pourront choisir une autoformation en via le CNED.</p> <p>Compétences : - renforcer ses compétences en langue étrangère - acquérir un niveau de maîtrise B2 dans une langue étrangère</p> |
| <p>UE 7 Stage et écrit professionnel</p> | | | <p>Les étudiants doivent conduire un stage de 300 heures minimum en activité professionnelle dans des champs attenants à la formation et à l'intervention linguistique et culturelle. Cette expérience donnera lieu à la production d'un écrit professionnel.</p> <p>Compétences : . Savoir construire et mener à bien une mission professionnelle . Comprendre et analyser le contexte du stage sur le plan politique, institutionnel et/ou didactique . Savoir rendre compte d'une mission de stage en étayant théoriquement et de manière problématisée l'expérience de terrain.</p> |
| <p>UE 8 Séminaires de recherche II</p> <p>→ L'inscription à cet EC ne peut se faire que si l'EC 5.4 Séminaires de recherche I a été suivi.</p> | | | <p>Ce cours vise à amener les étudiants à déconstruire l'idée reçue selon laquelle la recherche est essentiellement une activité solitaire. Pour ce faire, on s'appuiera entre autres sur les expériences des étudiants liées à la participation aux séances de l'équipe de recherche, à la préparation d'exposés en groupe et à la présentation d'exposés devant l'équipe. Pour les étudiants en parcours professionnel, ce cours vise à leur montrer comment s'élaborent les recherches qui innervent le champ professionnel, et à prendre du recul par rapport à la façon de les traiter dans une perspective professionnelle, notamment en les situant des écoles, courants, etc.</p> <p>Compétences : . Acquérir des habitudes de travail en équipe : présentation de travaux, critique constructive, échange d'informations. . Sensibiliser les étudiants aux convergences et différences entre perspectives pertinentes pour des didacticiens et des didactologues.</p> |

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES DE M2 S9 ET S10

| UNITES D'ENSEIGNEMENT (Détaillez les éléments pédagogiques) | ECTS | REGIME GENERAL | | | | | | REGIME SPECIAL d'ETUDES | | | |
|--|-----------|----------------|--------------|-----------|---------------|--------------|----------|-------------------------|-----------|--------------|----------|
| | | Session 1 | | | Session 2 | | | Session 1 | | Session 2 | |
| | | Type contrôle | Type Epreuve | Coef | Type contrôle | Type Epreuve | Coef | Type Epreuve | Coef | Type Epreuve | Coef |
| UE1 - Diffusion du français, terrains et altérité | 6 | | | 6 | | | 6 | | | 6 | |
| UE1 - EP1.01 | 2 | CC | O-E | 2 | ET | O-E | 2 | O-E | 2 | O-E | 2 |
| UE1 - EP1.02 | 2 | CC | O-E | 2 | ET | O-E | 2 | O-E | 2 | O-E | 2 |
| UE1 - EP1.03 | 2 | CC | O-E | 2 | ET | O-E | 2 | O-E | 2 | O-E | 2 |
| UE2 - L'intervention linguistique : des impératifs en tension | 8 | | | 8 | | | 8 | | | 8 | |
| UE2 - EP2.01 | 2 | CC | O-E | 2 | ET | O-E | 2 | O-E | 2 | O-E | 2 |
| UE2 - EP2.02 | 2 | CC | O-E | 2 | ET | O-E | 2 | O-E | 2 | O-E | 2 |
| UE2 - EP2.03 | 2 | CC | O-E | 2 | ET | O-E | 2 | O-E | 2 | O-E | 2 |
| UE2 - EP2.04 – | 2 | CC | O-E | 2 | ET | O-E | 2 | O-E | 2 | O-E | 2 |
| UE3 - Appropriation des langues et diversité | 6 | | | 6 | | | 6 | | | 6 | |
| UE3 - EP3.01 | 2 | CC | O-E | 2 | ET | O-E | 2 | O-E | 2 | O-E | 2 |
| UE3 - EP3.02 | 2 | CC | O-E | 2 | ET | O-E | 2 | O-E | 2 | O-E | 2 |
| UE3 - EP3.03 | 1 | CC | O-E | 1 | ET | O-E | 1 | O-E | 1 | O-E | 1 |
| UE3 - EP3.04 | 1 | CC | O-E | 1 | ET | O-E | 1 | O-E | 1 | O-E | 1 |
| UE4 - Approches de terrain et analyses de pratiques | 6 | | | 6 | | | 6 | | | 6 | |
| UE4 - EP4.01 | 2 | CC | O-E | 2 | ET | O-E | 2 | O-E | 2 | O-E | 2 |
| UE4 - EP4.02 | 2 | CC | O-E | 2 | ET | O-E | 2 | O-E | 2 | O-E | 2 |
| UE4 - EP4.03 | 2 | CC | O-E | 2 | ET | O-E | 2 | O-E | 2 | O-E | 2 |
| UE5 - Contextes, publics, pratiques | 4 | | | 4 | | | 4 | | | 4 | |
| UE5 - EP5.01 | 2 | CC | O-E | 2 | ET | O-E | 2 | O-E | 2 | O-E | 2 |
| UE5 - EP5.02 | 2 | CC | O-E | 2 | ET | O-E | 2 | O-E | 2 | O-E | 2 |
| UE5 - EP5.03 | 2 | CC | O-E | 2 | ET | O-E | 2 | O-E | 2 | O-E | 2 |
| UE6 - Vers l'emploi | 8 | | | 8 | | | 8 | | | 8 | |
| UE6 - EP 6.01 | 2 | CC | O-E | 2 | ET | O-E | 2 | O-E | 2 | O-E | 2 |
| UE6 - EP6.02 | 2 | V/NV | | 2 | | | 2 | O-E | 2 | O-E | 2 |
| UE6 - EP6.03 | 2 | V/NV | | 2 | | | 2 | O-E | 2 | O-E | 2 |
| UE6 - EP6.04 | 1 | CC | O-E | 1 | ET | O-E | 1 | O-E | 1 | O-E | 1 |
| UE6 - EP6.05 | 1 | CC | O-E | 1 | ET | O-E | 1 | O-E | 1 | O-E | 1 |
| UE7 - Stage et écrit professionnel | 22 | CC | O-E | 22 | | | | O-E | 22 | | |
| UE8 - Séminaires de recherche II | 0 | VPS | | 0 | VPS | | 0 | O-E | 0 | O-E | 0 |

CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal – E : Ecrit – O : Oral
V/NV : Validée/Non Validée VPS : Validation par suivie

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

| | |
|---|---|
| Réunions de rentrée des étudiants de L1 de Lettres, Anglais, SDL et Espagnol <i>(obligatoire)</i> | Jeudi 2 septembre 2023 matin |
| Réunions de rentrée des autres formations | Du 29 août au 9 septembre 2023 |
| Réunions d'information sur les modules d'ouverture <i>(obligatoire pour les étudiants de Lettres, Anglais, SDL et Espagnol)</i> | Jeudi 1 septembre 2023 à partir de 14h00 |
| Inscriptions pédagogiques | Du 8 au 30 septembre 2023 |
| Début des cours du 1 ^{er} semestre | A partir du 11 septembre 2023 |
| Vacances de la Toussaint | 1 semaine |
| Journée Insertion Professionnelle | A définir |
| Vacances de fin d'année (fermeture des sites d'enseignements) | Du 25 décembre 2023 au 7 janvier 2024 |
| <u>Examens du 1^{er} semestre :</u> | Du 4 au 21 décembre 2023 inclus Du 8 au 13 janvier 2024 inclus |
| Début des cours du 2 ^{ème} semestre | A partir du 15 janvier 2024 |
| Vacances de février | Du 4 au 9 mars 2024 |
| Vacances de printemps | Du 29 avril au 7 mai 2024 |
| <u>Examens du 2nd semestre :</u> | Du 2 mai au 17 mai 2024 inclus |
| Rattrapages (2 ^{nde} session) | Du 17 juin au 29 juin 2024 |



 univ-tours.fr



Faculté de lettres & langues

Site des Tanneurs

3, rue des Tanneurs - 37000 Tours Cedex 01



Bonne rentrée

Rentrée étudiante



MASTER



Mention : FLE

Français Langue Étrangère

Parcours : Approdiv

